

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
C.C.P. : Paris 4.841-48 PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

VILLINGEN

Rédacteur en chef :
H. PERRON

N° 28 — AVRIL 1950

Prix du numéro :
15 francs



Chargé par le Bureau de l'Amicale d'écrire le compte rendu de la fête du 4 mars, je reste perplexe devant ma feuille blanche.

Comment vais-je débiter ?

Par des louanges ou des critiques ?

Vais-je célébrer sur un ton lyrique le grand succès obtenu par nos camarades de la Commission des Fêtes, succès mérité d'ailleurs, ou plutôt morigéner comme il convient nos sacrés « pantouffards » ?

Crevons donc tout de suite l'abcès !

Notre Fête du 4 Mars

Un « pantoufflard » est, en principe, un brave Monsieur, heureux de sa propre vie, sourd aux contingences extérieures et qui est devenu subitement aveugle devant les réalités de la vie.

Depuis la fête du 4 mars, j'en suis à me demander si l'Amicale du V B ne serait pas l'Amicale des « pantouffards ».

Je sais bien, — et c'est tout à l'honneur de mes camarades du Bureau, — que l'on fait entièrement confiance à ceux qui dirigent l'Amicale.

Mais la direction, ce n'est pas tout ! Il faut également apporter son appui moral et financier quand il est sollicité. Et Dieu sait s'il fut sollicité ! Par lettres, par le journal, par convocations verbales, par affiches même ! Mais rien !

Et à notre fête, à part les « mordus », toujours les mêmes, on trouvait difficilement un ancien du V B. Comme aurait dit un adjudant que j'ai connu pendant la drôle de guerre : « On en voyait beaucoup qui n'étaient pas là » !

Tranquillisez-vous, bonnes âmes, notre fête fut un succès, spectaculaire et financier. Mais cela aurait pu être un triomphe, si tous, vous étiez venus.

Si nous abusons des galas, si nous tapions trop souvent nos camarades, nous pourrions évidemment craindre une lassitude des bonnes volontés.

Mais quoi ? Un gala annuel aux prix, — dérisoires pour l'époque, — de 100, 150 et 200 francs, même pas le prix d'une place au cinéma.

Les étrangers à l'Amicale, eux, reconnaissent nos efforts. Ils reviennent chaque année de plus en plus nombreux ; heureusement pour notre caisse !

Mais avouez qu'il y a quand même quelque chose de paradoxal dans notre fête de l'Amicale, c'est qu'on y trouve presque pas d'anciens du V B.

Et, pourtant, si vous veniez tous à nos manifestations, quelle jolie famille V B nous représenterions ! Quel ampleur prendrait le moindre gala ! Quelles recettes fabuleuses nous pourrions récolter !

Alors, c'est promis ? Vous viendrez tous à notre prochaine fête et notre prochain compte rendu sera un chant triomphal.

H. Perron.

Derniers échos...

Se rappelant le joli coup fourré d'Irène de Trébert de l'année dernière, beaucoup de nos camarades accueillirent avec scepticisme la venue de Raymond Souplex à notre gala. « Votre annonce de Souplex, c'est un peu votre miroir... aux alouettes ! ». Mais ces camarades oublièrent que notre roi des chansonniers est le parrain de la troupe du V B et il s'est fait un devoir de présenter un tour de chant qui obtint un véritable triomphe.

Nos amis Grignon et Marquet, plus connus au cirque sous les noms de Marko et Marki, étaient, eux aussi, impatientement attendus par les petits... et les grands.

Hélas ! passant en fin de programme, ils durent écourter leur numéro. L'ovation qu'ils reçurent s'adressait autant au talent de ces deux grands artistes qu'à leur gentille camaraderie, car le programme avait été entièrement préparé par Marko et Marki.

Reconnu dans la salle notre ami Yves Gladine qui fut dans l'obligation de monter sur scène pour dire quelques mots à ses camarades. Au cours du périple qu'il vient d'effectuer en jouant « Ardèle ou la Marguerite », il a rencontré un grand nombre d'amis du V B et c'est avec joie qu'il trans-

mit à la salle le bon souvenir des anciens « collègues ».

Notre ami Chanu, malgré ses nombreuses occupations, « tenu à venir faire un tour à notre fête. Et, devant les spectateurs amusés, il raconta son évocation du Stalag. Signalons que notre camarade commence une carrière cinématographique qui s'annonce brillante. Allez donc le voir dans « Le Grand Cirque » qui passe actuellement sur tous les écrans.

Je veux laisser à des camarades plus qualifiés le soin de vous dire ce que fut cette fête du 4 mars 1950 ; pourtant j'ai plaisir à remercier nos camarades et leurs familles ainsi que les amis de l'Amicale qui ont assisté à cette soirée.

Malheureusement, un grand nombre de sociétaires de Paris et des environs confirmèrent, par leur absence, leur indifférence à l'égard de l'Amicale et de ses œuvres.

Nous avons fait, certes, une belle recette et nos œuvres (orphelins, colonies de vacances, malades hospitalisés) vont recevoir une aide substantielle,

REMERCIEMENTS

grâce à ce succès financier ; mais il restait dans la salle une centaine de places libres ; occupées, — les frais restant les mêmes, — c'était 20.000 francs de bénéfice en plus pour notre caisse d'entraide...

Mes remerciements vont également à la jeune née de l'Amicale, « la Commission des Fêtes » qui ne manque ni de foi, elle l'a prouvée, ni d'imagination pour assurer le succès de son organisation. Nos amis Bernet, Rupe, Gehin, Debroy et St-Omer méritent toutes nos félicitations.

Egalement un grand merci à nos amis Marquet et Grignon (alias Marko et Marki) pour le programme qu'ils nous ont offert ; il est regrettable que l'heure tardive les ait obligés d'abrégé leur numéro.

REUNIONS MENSUELLES

Notre prochaine réunion mensuelle aura lieu :

DIMANCHE 2 AVRIL
à 10 h. 30

Ensuite, jusqu'au mois d'octobre, les réunions se feront le 1^{er} jeudi de chaque mois, au Club du Bouthéon, à 18 heures.

Le Samedi 22 Avril 1950

à 20 h. 30

LES KOMMANDOS DE SCHRAMBERG

donneront leur

BANQUET AMICAL

Réservez d'ores et déjà votre soirée et venez nombreux car c'est la seule occasion de l'année de retrouver nos camarades de province.

Vous trouverez d'autre part tous les détails sur l'organisation de cette soirée

...d'une belle soirée

Les enfants V B seraient-ils tous de futures vedettes de la danse ? Après Nicole Rupe, Ancik Herzog, La gentille petite Annik interpréta avec beaucoup de grâce et de talent la « Danse du cygne », de Saint-Saëns.

Les pochettes-surprise firent un « boum » fantastique. Mais nous espérons un lot par enveloppe. Hélas ! si le secteur privé fut d'un rendement important dans la cueillette des lots, le secteur V B, lui, fut nettement dé-

ficiant. Devons-nous croire que seuls les commerçants V B sont touchés par la crise ?

Espérons que, devant le nombre et la qualité des lots recueillis, la rouge de la honte leur est montée au front et que la prochaine fois nous n'aurons pas à faire à des ingrats.

Les vendeurs de pochettes-surprise jetèrent dans la salle une note pittoresque par leur entrain et leur fantaisie. Signalons que notre ami Godard alla jusqu'à pousser la chansonnette pour écouler son stock. L'ami Rupe, du coup, s'en trouva fort handicapé. Mais, à la fin de l'entr'acte, le résultat fut le même. Ni l'un ni l'autre n'avaient plus d'enveloppe à vendre. Quant à l'ami Bernet, sa voix généreuse dominait le brouhaha des conversations et, apeurés, les enveloppes s'envolaient de sa corbeille à un rythme accéléré.

Soyons réguliers ! La Commission des Fêtes ne demande pas qu'on lui jette des fleurs ! Elle considère qu'elle a mené à bien sa tâche qui était de présenter un beau spectacle.

Mais, nous qui avons assisté au travail de nos camarades, nous sommes dans l'obligation de leur adresser des louanges. Ils ont bien mérité de l'Amicale. Et, par leur dévouement, les membres de la Commission ont droit à la reconnaissance de tous.

Le Président,
J. Langevin.

Hauerz, cure de travail

Notes d'un prisonnier

23 août 1942 - 23 janvier 1943.
« Et le train roulait, roulait, c'était charmant. »

Quel paysage bucolique s'offre à mes yeux à l'entrée de ce village entouré d'un vaste manteau de verdure !

C'est l'époque des foins : dans les prés, les paysans, juchés sur leurs gros chariots tirés par d'énormes bœufs, lancent des jurons que l'écho de la vallée répercute dans le lointain.

Ma nouvelle ferme n'est pas déplaisante du tout ; toutefois, au bout de 48 heures, la patronne juge bon de me donner congé : je

ne puis correctement mener la charrette que tirent deux forts chevaux.

Et je fais mon entrée chez le Bauernführer du village d'Hauerz, dont la ferme se trouve à une courte distance de notre Kommando. Il va y avoir de l'ouvrage et quel rude ouvrage, grand Dieu ! songez donc ! une étable de 25 vaches, une autre attendant où sont logés deux chevaux et un gros bœuf ; et c'est moi qui vais faire les frais de tout cela.

Le Kommando

En grande partie composée de Belges. Ce n'est assurément pas la crème de la Belgique et nous sommes deux malheureux Français pour subir toutes ces sautes d'humeur qui se traduisent par des disputes fréquentes menaçant même parfois de tourner au tragique. Nous vivons réellement dans une atmosphère bien pénible à tel point que, certains jours, je suis tenté d'écrire au Stalag pour qu'un changement intervienne en ma faveur.

Dès 6 heures du matin, nous sommes prêts pour la besogne quotidienne de la journée.

La vision de tous ces animaux qui somnolent au milieu de ces vapeurs chaudes est d'une mélancolie sans cesse grandissante à mesure que se déroulent ces journées de « gross arbeit ».

Ernest Barrière.

en K.G. 50231.

(Voir la suite page 4)

Pêle - Mêle

(Suite)

Le lendemain on repart. Nous avons semé tous nos bagages le long des routes. Nous nous allégerons de plus en plus et ne conserverons que ce qui peut se manger. On traverse des rivières sur des ponts provisoires, au ras de l'eau. Si quelqu'un s'y était jeté, je l'aurais probablement imité. La colonne continue...

Sur la route de Strasbourg, le Fuehrer nous croise. J'ai cru rêver : il était debout dans sa grande voiture au milieu de son parterre de généraux ; comme au cinéma, quelques motocyclistes devant et derrière, c'est tout. Nous n'avions pas été fouillés. Nous aurions pu le tuer et nous aurions été exterminés.

Nouvelle pause dans la boue d'un pré piétiné près de Sélestat. Au loin, se profile la masse sombre du château du Haut-Königsbourg où j'étais passé dans ma petite « Rosengart », au cours de ma dernière excursion en juillet 1939.

Des cigognes nous survolent, elles ont l'air de nous plaindre ou bien de nous narguer.

La poste a augmenté ses tarifs, mais l'Amicale ne l'a pas fait. N'oubliez pas de joindre un timbre pour une réponse. Merci.



L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

Vous auriez intérêt à transformer votre affaire en société, vous dis-je le mois dernier.

Il s'agit là d'une affirmation qui demande une démonstration.

Mais vous comprendrez certainement qu'une mise au point préalable est indispensable : pour vous rendre la question explicite, il est indispensable que vous possédiez des notions générales même sommaires.

C'est pourquoi j'ai commencé à vous initier au droit des sociétés en faisant de grandes enjambées dans un sujet qui mérite pourtant de longs et intéressants développements.

Nous en étions à l'énumération des sociétés commerciales. En fait, on en distingue deux groupes principaux : les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux.

Dans les sociétés de personnes, la personnalité des associés est principalement prise en considération. Chaque associé a en vue, au premier chef, la compétence et les qualités commerciales de ses co-associés, car leur gestion peut avoir pour lui-même les plus graves inconvénients ou les plus gros avantages. Ce groupe comprend : La société en nom collectif, la société en commandite simple, l'association en participation.

Dans les sociétés de capitaux, au contraire, l'élément personnel ne joue qu'un rôle accessoire. Les associés ne se réunissent pas en raison de leurs qualités personnelles. Ils ne se connaissent même pas le plus souvent. Seul le capital joue un rôle fondamental. Elles se présentent sous deux formes distinctes : La société en com-

LE COIN de L'ARTISAN et du COMMERÇANT

Généralités sur le droit des Sociétés

mandite par actions, la société anonyme.

D'après la plupart des auteurs, il existe un type mixte entre les deux genres de sociétés dont nous venons de parler : la société à responsabilité limitée (S.A.R.L.).

D'autres auteurs envisagent plutôt la S.A.R.L. comme une société de personnes.

Nous reviendrons sur cette question un peu plus tard et aurons à déterminer exactement la nature de la S.A.R.L.

Nous vous rappelons que l'U.N.A.C., s'étant assuré le concours d'un grand nombre de producteurs, peut vous procurer aux meilleurs conditions tout ce dont vous avez besoin, notamment en matière de linge de corps, layettes, habillements de grossesse, bas et chaussettes, vêtements imperméables, linge de maison, parfumerie, confiserie, livres, jouets, orfèvrerie, etc.

Nous vous signalons que nous possédons encore quelques articles d'hiver en chaussettes et qu'actuellement vous pouvez bénéficier de soldes intéressants.

Des chaussures d'été de nouveaux modèles sont, dès à présent, mises à votre disposition.

Cette énumération est, faute de place, tout à fait incomplète mais nous pouvons vous envoyer sur demande à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), une nomenclature comportant les prix de tous les produits et marchandises pour lesquels nous sommes susceptibles de vous faire obtenir des avantages substantiels.

Répondant à la demande de nombreux lecteurs isolés, nous avons pris des dispositions pour leur assurer la fourniture de tous les ouvrages français et étrangers dont ils peuvent avoir besoin (livres de spiritualité, techniques, documentaires, classiques, littérature générale, etc.).

Pour la France et l'Union française, franco de port à partir de 1.500 fr.

Nous sommes également à la disposition de nos lecteurs pour faire les recherches bibliographiques dont ils peuvent avoir besoin.

Nous pouvons, entre autres, leur faire parvenir le livre sur la captivité : « Les grandes vacances », de Francis Ambrière, édition de luxe numérotée, au prix de 800 fr. au lieu de 1.000 (frais de port en sus), et : « En marge des grandes vacances », du même auteur, présentant des pho-

Règles communes aux sociétés

Il est des règles communes à toutes les sociétés et des règles particulières à chacune.

Les règles communes dérivent de la nature même de la société en général qui est un contrat.

Que ce soit pour mettre en commun leur travail, leur compétence ou leur argent, les personnes qui en manifestent l'intention doivent tomber d'accord sur les grandes lignes de leur collaboration.

La société est donc, il ne faut pas l'oublier, une convention.

Pour la validité de la société, quelle qu'en soit la forme, il faudra donc que les conditions générales nécessaires à la validité d'une convention soient réunies.

Il faudra, en premier lieu, la capacité des associés.

En outre leur consentement sera également exigé. Les vices du consentement sont, pour les sociétés comme pour les conventions : l'erreur, la violence ou le dol.

Faites des économies grâce à l'U.N.A.C.

tographies originales de Stalags et de Kommandos, de Jean A. Portier, au prix de 450 fr. au lieu de 600 (frais de port en sus).

POUR LES MUSICIENS

...Les répétitions de l'Orchestre Symphonique de musique de genre de Paris (chefs : Pierre Marolleau et Hubert d'Auriol) se poursuivent très activement tous les mercredis à 20 heures, 68, Chaussée-d'Antin, en vue de la reprise de ses samedis musicaux.

Le premier concert est prévu pour le 15 avril prochain de 17 à 19 heures, au Théâtre de la Potinière (rue Louis-le-Grand).

Nous rappelons que la direction artistique de cette formation est à même de fournir des orchestres de bal, des programmes de variétés de tout premier ordre.

Un cordial accueil est toujours réservé à ceux qui pourraient être intéressés par l'activité de cette phalange et en particulier aux Amicales de camps.

Ecrire à André de Walker, 65, rue de Turbigo, Paris (3^e).

L'Orchestre Symphonique de Musique de Genre de Paris dispose de quelques pupitres de 1^{er} violons, seconds violons, altos, cellos.

Se présenter : le mercredi soir, de 20 à 22 heures, à M. Pierre Marolleau, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

La Manufacture d'Armes et Cycles de Châtelleraut offre quelques places de démarcheur pour le placement de machines à coudre, armes, vélos, etc., aux camarades qui auraient quelques moments de loisir ou qui voudraient augmenter leurs revenus. S'adresser, en se recommandant de l'Amicale VI G, à M.A.C.C., impasse de la Gaudeloupe, Châtelleraut (Vienne).

DEMANDES D'EMPLOI

Notre camarade Louis Durot, 4, rue Stanislas-Meunier, Paris (20^e), cherche une situation. Aptitudes : secrétaire, archiviste, dactylographe, aide-comptable, teneur de stocks, réceptionnaire ou expéditionnaire; connaît l'allemand et possède des notions d'anglais.

Notre camarade Auguste Gougard, 55, avenue Montaigne, Paris (8^e), cherche emploi de cuisinier ou autre.

Un de nos camarades du VI G, bien introduit dans la région de Normandie, cherche une représentation en matière de machines agricoles, outillage, machines-outils ou toute autre production mécanique. S'adresser à la Direction générale de l'U.N.A.C. qui transmettra.

Gilbert Singer, 3, rue Leriche, Paris (15^e), ingénieur électricien technico-commercial, parlant couramment l'allemand, cherche situation même avec déplacements en province.

Le Stalag IV C cherche, pour la mère d'un de nos camarades et pour la femme d'un autre, deux places d'employés de bureau, écritures, etc.

Un ancien du Stalag IV C demande un emploi de bureau, réception de clientèle, écritures, contrôle de matériel, etc.

Ancien P.G., réformé 10 %, ouvrier-mécanicien de profession, mais dans l'obligation, sur l'ordre de la faculté, de faire des « travaux légers », recherche un travail de bureau, contrôle, magasinier, petite représentation, etc. S'adresser au Stalag IV C.

Ancien du III C, employé service commercial imprimerie, connaissant papier, cherche emploi même branche ou autre. Accepterait représentation avec fixe. Référence : Marseille, Ecrire Vidal, 35, rue St-Suffren, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Mme Vve Félix, mère d'un camarade décédé en captivité, demande une place de femme de ménage dans les bureaux ou autres, si possible le soir. Adresse : 7, rue Victor-Hugo, Orly (Seine).

ECHANGE D'APPARTEMENTS

Lahache Robert, ex-VI G, demande à échanger un appartement de 2 pièces, entrée, eau, gaz, électricité, petite terrasse, aux Buttes-Chaumont, contre 3 pièces, mêmes commodités, ou pavillon banlieue proche. Faire offre à Lahache Robert, 52, rue Fessart, Paris (19^e).



Pour être valable, la société doit, enfin, avoir un objet licite. C'est ainsi que devront être déclarées nulles, de nullité radicale, comme ayant un but illicite, les sociétés ayant pour objet :

- La traite des nègres;
- L'obtention d'emplois du gouvernement par un trafic d'influence;
- La traite des blanches;
- L'exploitation des maisons de tolérance;
- L'exploitation d'une maison de jeu.

En plus des règles applicables aux contrats en général, le contrat de société doit encore réunir quatre conditions essentielles :

- 1° Un apport de chacun des associés, cet apport pouvant consister dans les choses les plus diverses : Apports en nature, apports en espèces ou argent;
 - 2° L'intention de réaliser et de partager les bénéfices. Cet élément est indispensable sinon il y aurait simple association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901;
 - 3° La participation de tous les associés tant aux bénéfices qu'aux pertes. Les sociétés dans lesquelles cette règle n'est pas observée prennent le nom de « Sociétés léonines ». Elles sont nulles, conformément à l'article 1855 du code civil;
 - 4° La volonté bien arrêtée de contracter une société. Cette condition distingue la société d'autres contrats qui s'en rapprochent à certains points de vue. Il en est ainsi notamment de l'indivision et de la participation aux bénéfices.
- Après cette introduction indispensable, il nous reste à examiner la constitution et le fonctionnement de chaque type de société. Ce sera l'objet de nos prochains entretiens.
- J. Negro.**
Stalag XII B/F.

Pour vos vacances...

Nous avons déjà entretenu nos camarades de Vacances-Tourisme, organisation qui a largement fait ses preuves au cours des précédentes saisons.

Cette année, Vacances-Tourisme offre à ses sociétaires une gamme étendue de propositions de vacances pour le printemps et l'été prochains.

Le choix est proposé entre quatre formules :

- Les séjours de vacances en hôtel dans des stations réparties dans toutes les régions touristiques françaises : Côte d'Azur et Côte Basque, Côte Vermeille et Côte d'Argent, Côte d'Amour, d'Emeraude, et Côte Normande; Pyrénées-Orientales, Centrales, Occidentales; Auvergne; Alpes, Jura et Vosges; campagne proche ou lointaine;
 - Les séjours organisés qui, outre la pension, comprennent des excursions rayonnantes;
 - Les voyages individuels organisés qui, basés sur des services réguliers, permettent à chacun de fixer librement la date et la durée de ses vacances;
 - Les voyages en groupe en France et à l'étranger.
- Des maintenant ces services fonctionnent : à Pâques, des groupes partent pour l'Italie, soit un voyage

de jubilaire à Rome, pour l'Année Sainte, soit un voyage touristique qui, outre Rome, visitera Naples et sa baie, et Florence.

Un autre voyage fera le tour de l'Andalousie pendant les congés scolaires, un autre offrira les plaisirs du ski de printemps au Tyrol.

En France même, des groupes visitent la Côte d'Azur et les Alpes françaises. D'autres, les Pyrénées et la Côte basque.

Des séjours et des voyages individuels sont également prévus dans les régions où est pratiqué le tourisme de printemps.

Le tarif des adhésions à Vacances-Tourisme est le suivant :

- Chef de famille ou individuel majeur : 300 francs (droit d'inscription : 50; cotisation : 200; assurances : 50).
 - Conjoint : 200 francs (droit d'inscription : 50; cotisation : 100; assurances : 50).
 - Enfants : 200 francs.
 - Mineur de 12 à 21 ans adhérent individuellement : 200 francs.
- Les programmes détaillés sont adressés contre 30 francs en timbres-poste.
- Pour tous renseignements, s'adresser à Vacances-Tourisme, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e). Tél. : TRInité 78-44.

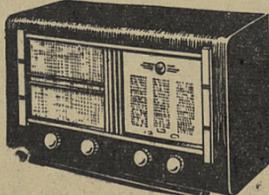
RADIO CARILLON A. NOEL ex-P.G. constructeur

10, rue Pierre-Picard, Paris (XVIII^e) 1^{er} étage droite

SANS INTERMÉDIAIRE... DIRECTEMENT DE MON ATELIER ALTERNATIF 6 LAMPES RIMLOCK ■ GARANTIE TROIS ANS

CARILLON 62
ceil magique
13.400

CARILLON 55
modèle moyen
11.200



FOURNISSEUR DEPUIS 1945 DES A.C.P.G.

ENVOI A L'ESSAI DANS TOUTE LA FRANCE

FACILITES DE PAIEMENT

NOTICE SUR DEMANDE

LES MEUBLES D'AUJOURD'HUI

A. KURTZ

EBÉNISTE-DÉCORATEUR (Ancien P. G. du Stalag IV B)

16, Rue de Rivoli, PARIS (IV^e)

(Métro : Saint-Paul) Téléph. : ARCHIVES 00-28 Usine à Saint-Maurice

Remise spéciale aux camarades P. G.

...et celles de vos enfants

Quelques places pour garçons et fillettes sont encore actuellement disponibles, au bord de la mer, à Luc-sur-Mer et St-Aubin-sur-Mer, pour la saison d'été, prix (non définitif) variant entre 400 et 500 francs par jour. Inscrivez vos enfants sans attendre.

Retenez bien par ailleurs, qu'il vous sera possible de placer vos enfants en placement familial surveillé, dans le département de la Sarthe, dès le 20 juillet prochain; le prix de la pension journalière vous sera indiqué dans notre prochain numéro.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant.

Pour les grands, nous pensons que l'Association d'Instituteurs avec laquelle nous avions eu d'excellents résultats en 1949 pourra, comme l'année dernière, à Port-Vendres, nous réserver des places pour son camp sous tente : des précisions sur le prix et lieu de séjour seront données ultérieurement.

Nous aurons peut-être également, pour les jeunes, des places en montagne.

Mais, dès maintenant, prenez vos dispositions de manière que nous puissions connaître les effectifs en temps utile. Adressez vos demandes à la Direction Générale de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

AU GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS

Dans nos précédents numéros, nous avons donné toutes précisions sur le fonctionnement du Groupement Economique d'Achats. Le nombre sans cesse accru de nos camarades qui l'utilisent prouve qu'il présente un intérêt certain pour tous.

POUR LES MOIS DE MARS ET AVRIL

Nous vous recommandons tout spécialement les articles suivants :

- | | |
|---|--|
| POUR MADAME | POUR MONSIEUR |
| VESTE LAINAGE et tous coloris mode. Entièrement doublée satin. Prix net 3.960 | CHEMISE percale d'Alsace, toutes dispositions, très belle qualité. Prix net 700 (Fournisseur n° 380) |
| COSTUME TAILLEUR, lainage peigné pure laine, entièrement doublé satin. Prix net 6.300 | COSTUME 3 pièces, en peigné pure laine, coloris mode. Haute confection (du 40 au 50). Prix net, à partir de 8.900 Sur mesure 12.500 (Fournisseur n° 565) |
| ROBE IMPRIMÉE coton, forme et coloris mode. Prix net 1.350 (Fournisseur n° 620) | COSTUME 2 pièces, très belle draperie, coloris mode (du 40 au 48). Prix net 4.000 |
| GABARDINE, très belle qualité, tons mode. Prix net 11.500 (Fournisseur n° 397) | GABARDINE, très belle qualité, bleu marine ou beige. Prix net .. 11.000 (Fournisseur n° 397) |

POUR VOTRE INTERIEUR

CUISINIÈRE, façade et côtés émail blanc, long : 0,75, foyer mixte : bois et charbon, chaudière émaillée 5 litres, poignée et barre polies. Net. 13.925 fr.

RECHAUD A GAZ DE VILLE, tout fonte, dessus émail granité 3 feux, corps émail blanc, four à circulation renversée, intérieur émaillé garni avec plats, grille, plaque à pâtisserie (quantité limitée). Net. 5.980 fr.

CUISINIÈRE A GAZ, 3 feux, dessus fonte émail granité, grilles émaillées, ramasse-gouttes sous les brûleurs. Four à triples parois calorifugé, double rampe pâtisserie, rampe grillade avec plafond mobile doublé aluante, deuxième four en dessous servant de chaudière. Exceptionnel. Net. 15.250 fr. Fournisseur n° 395

Pour la province, et sans engagement de votre part, ce fournisseur fera parvenir documents et prix de revient exact. Pour Paris et banlieue proche, livraison et pose gratuites.

Rappelons que le G.E.A. tient toujours à la disposition de ceux de nos camarades qui n'en sont pas munis des carnets de bons d'achats comportant les adresses de ses principaux fournisseurs. Ce carnet permet à chacun d'effectuer ses achats à sa guise et dans les meilleures conditions. Les remises de 10 à 25 %, prix de gros ou de fabrique que réservent ces fournisseurs, sont faites aussitôt et sans autre formalité que la présentation des bons détachables. Ce carnet vous sera remis au siège du G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e) ou par lettre en joignant 35 fr. en timbres. Enfin nous précisons que tous nos adhérents de province peuvent utiliser le Service d'Achats puisque ses fournisseurs, sur simple demande et sans engagement de leur part, leur feront parvenir gratuitement tous renseignements et documents.

Utilisez ce service qui vous fera toujours économiser sur tous vos achats, quel que soit l'article, 10 à 25 %.



Lentement... sinon sûrement



tombera la moyenne lorsque la commission se trouvera en présence de cas litigieux, tels ceux prévus aux articles 7 et 9 de l'arrêté interministériel du 23 décembre 1949 ?...

« La commission se « rôdera » avec le temps », allez-vous dire, comme nous l'avons pensé nous-mêmes.

Hélas ! là encore, il nous a fallu déchanter en apprenant que ce n'était pas la commission qui ne « suivait pas le train » mais les services qui, faute de personnel et de crédits pour engager, étaient impuissants à présenter plus de dossiers à chaque séance.

Entre parenthèses, signalons ce détail qui serait bien amusant... s'il n'était navrant.

Depuis quelques semaines, les membres de la commission reçoivent, en compensation de la demi-journée qu'ils consacrent hebdomadairement à la défense des intérêts des A.C. et victimes de guerre, une indemnité de présence s'élevant de 50 à 100 fr. selon leurs charges de famille (ce qui ne fait pas cher de l'heure si l'on compare aux indemnités des parlementaires, qui, eux, par surcroît, les touchent même s'ils ne viennent pas aux séances... Mais ceci est une autre question qui nous entrainerait trop loin.)

Donc, pour régler ces quelque cinquante ou cent francs à une quaran-

taine de membres, deux, — vous le savez bien ! deux, — employés passent leur après-midi dans une pièce attenante à la salle de réunion de la commission.

Aux dernières nouvelles, le chiffre a été réduit à un employé. Mais n'est-ce pas encore un de trop si l'on songe que la feuille d'emargement pourrait être confiée au secrétaire de séance, ainsi que les quelques milliers de francs qui, d'ailleurs, pourraient être soldés trimestriellement aux intéressés, qui ont été les premiers à suggérer cette simplification.

Et les heures de travail ainsi récupérées permettraient de dépouiller quelques dossiers de plus.

Mais, à y bien réfléchir, les Pouvoirs publics ont-ils lieu d'être très pressés de voir attribuer la carte du combattant aux ayants droit ?

Puis cette attribution tardera, moins le Trésor public aura à déboursier au titre de la rente, — royale, — de 500 fr. par an, due aux titulaires de la carte ayant atteint 50 ans. Car cette rente, rappelons-le, ne comporte pas d'arrérages.

En outre, il est quelques autres maigres avantages attachés à la carte et sur lesquels toutes ces lenteurs permettent de faire des économies sordides... sans doute pour faire con-

trepèdes à telles dépenses somptuaires mises en lumière par certain rapport de la Cour des Comptes.

Notre ami Barrier, déjà nommé, demandait précisément, l'autre jour, devant la commission, si les anciens P.G. ne pouvaient pas bénéficier de la rééducation professionnelle.

A quoi il lui fut répondu qu'ils n'y avaient droit qu'à partir du moment où ils étaient titulaires de la carte du combattant !...

Barrier obtint d'ailleurs que les demandes de carte émanant de P.G. candidats à la rééducation professionnelle soient examinées en priorité lorsqu'elles seront accompagnées d'une notice mentionnant cette candidature.

Ainsi donc, outre les restrictions budgétaires qu'il réalise en ne recrutant pas le personnel indispensable, — alors qu'il conserve tant de services qui ne servent à rien qu'à assurer des prébendes à quelques favorisés, — ainsi donc, l'Etat a un intérêt visible à ralentir les travaux d'attribution de la carte.

Et c'est sans doute pourquoi deux mois après le début du fonctionnement, dans le département de la Seine, de la commission compétente, celle-ci n'est toujours que « provisoire », parce qu'incomplète du fait de l'absence de trois représentants des ad-

ministrations, représentants non encore désignés.

C'est sans doute pourquoi, à la même date, rien n'a été décidé en ce qui concerne les dossiers qui doivent être soumis à l'autorité militaire.

Mais, après tout, pour raisonner à la manière d'un haut personnage, — haut par le poste sinon par l'intelligence, — il est des A.C. de 14-18 dont les dossiers sont encore en instance plus de trente ans après; les A.C. de 39-45 peuvent bien avoir autant de bonne volonté. Quant aux P.G., ils ont attendu cinq ans la libération... Alors, ils peuvent bien patienter !...

Comme, dans un autre ordre d'idées, peuvent patienter les familles de nos camarades morts en Allemagne et inhumés dans des territoires maintenant polonais.

Nous avons tenu nos adhérents au courant des démarches faites par l'U.N.A.C. à ce sujet.

Au Ministère des A.C., nous le savons, le nécessaire a été fait auprès des services du Quai d'Orsay, seuls habilités à mener les négociations avec le gouvernement polonais.

Depuis, la question semble s'être perdue dans les sables et nul n'en a plus de nouvelles, si ce n'est qu'au Ministère des Affaires Étrangères on considérerait que le moment est mal choisi pour traiter de ce problème.

Pourtant, à en croire les représentants à Paris de la Pologne, sollicités par les familles anxieuses de voir revenir les cendres d'êtres chers, — le gouvernement de Varsovie serait tout prêt, non seulement à accorder le transfert en France des corps de nos camarades de misère, mais encore à l'entourer du cérémonial militaire réservé aux morts pour la patrie.

Dès lors, qu'attend-on ?... M.L.C.M.

En un communiqué que nous avons reproduit le mois dernier, l'Office départemental de la Seine des A.C. et V.G. annonçait que les opérations d'attribution de la carte du combattant étaient commencées.

Après nous être réjouis de cette promptitude... à rattraper le temps perdu du fait d'une trop longue succession de décrets et d'arrêts s'annulant les uns après les autres, nous avons eu la légitime curiosité de connaître à quel rythme, — certainement accéléré, — se déroulaient ces opérations.

Dans ce but, nous avons consulté les procès-verbaux des réunions de la commission permanente de l'Office de la Seine, cet organisme nous semblant susceptible de nous fournir un exemple-type de l'état d'avancement des travaux en la matière.

En y lisant que 415 cartes du combattant avaient été distribuées en 7 semaines, nous avons cru qu'une erreur s'était glissée dans ce document.

Mais, vérification faite auprès de notre camarade Barrier qui, avec un infatigable dévouement, représente l'U.N.A.C. au sein de ladite commission, force nous a été de constater que le chiffre cité était exact : 415 cartes en sept semaines, un peu moins de 60 par semaine.

Sans être grand mathématicien, on peut calculer que, pour satisfaire à l'examen des quelque 600.000 demandes qui seront soumises, prévoit-on, à l'étude de l'Office de la Seine, il faudra 10.000 semaines, soit environ 200 ans, en admettant que l'Office ne chôme pas plus de deux semaines par an.

Encore faut-il tenir compte de ce que les demandes présentées en premier lieu sont celles de blessés de guerre et d'évadés dont les dossiers de réforme et de médaille des évadés, existant déjà, rendent la décision particulièrement simple. A quel chiffre

C'est à vous, anciens prisonniers de guerre des Oflags et Stalags, que je viens faire appel, vous qui avez eu la joie de rentrer dans votre foyer et avez repris votre activité.

Je connais l'esprit de solidarité qui vous animait tous dans les camps, le désir que vous aviez d'aider la famille de celui qui venait de vous quitter pour toujours, lui qui était votre copain de paille. Lors de sa conduite au lieu de repos, sur son cercueil, vous aviez tous promis de ne pas « laisser tomber » la femme et les gosses de ce camarade de misère.

Aujourd'hui, je me permets de venir vous rappeler cette promesse

ENTR'AIDE

se qui, je le sais, pour certains d'entre vous, n'est pas oubliée.

Vous savez combien le chômage est en progression. Il y a eu notamment suppression des services du Ministère du Ravitaillement, ce qui a réjoui la population mais qui a fait le malheur de toutes les veuves de 39-45 qui y travaillaient : aucune mesure n'a été envisagée en leur faveur, fussent-elles chargées de famille; elles ont été tout simplement remerciées.

Vous qui êtes employeurs, soumis à la loi de l'Emploi Obligatoire de victimes de guerre (soit 10 % de votre personnel), pensez à ces Veuves.

Dès qu'une place est vacante, faites appel au Service de placement de l'Association et entraide des Veuves de guerre 1939-1945, 100, rue de l'Université, Paris (Invalides 31-81), en vous adressant à Mme Pruneau, qui centralisera vos offres d'emploi et les répartira entre Paris et la province.

Et vous, salariés, vous avez le devoir de nous signaler les possi-

SACHEZ QUE...

...Des œuvres de musique sacrée, écrites en captivité par le compositeur René Capdeville, au Stalag VI A, seront interprétées au cours de la messe dite le dimanche 16 avril, à 11 h. 15, en la chapelle des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

satisfaction que vous méritez largement. Encore bravo.

Le département de l'Isère recommence à démarrer et je me rendrai à une de leurs réunions d'ici une dizaine de jours. Chabert est épatant.

Pour l'Ain, je suis entré en contact avec Revais, je pense pouvoir le doubler également par un délégué qui, étant à Bourg, sera plus à même de l'aider efficacement.

Pour la Drôme, j'y descends aujourd'hui et j'espère y trouver un délégué capable de faire le travail.

La Loire marchant bien, il me restera à faire partir la Saône-et-Loire.

NOUVELLES ...

Dans la Légion d'Honneur

C'est avec plaisir que nous relevons dans le « Journal Officiel » la promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur de notre camarade et ami Xavier Bracquart, président général de l'Union Nationale des évadés de guerre.

D'autre part, notre camarade André Kanner, vice-président de l'Amicale du Stalag II B, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous adressons à tous deux nos vives félicitations pour ces distinctions qui viennent justement couronner les services rendus par eux à leurs organisations respectives et à l'ensemble des anciens combattants.

A travers la région lyonnaise

Nous sommes heureux de vous donner, ci-dessous, des extraits de la lettre, adressée à notre camarade Simonneau, que nous venons de recevoir de notre camarade Pagay, délégué régional du Groupement des Amicales de Camps de la région lyonnaise :

Voici déjà bien longtemps que je ne t'ai donné de mes nouvelles, mais j'éprouve vraiment trop le besoin de vous faire part de ma grande satisfaction ainsi que de celle de tous mes camarades lyonnais à la suite de la lettre de notre excellent ami Legaret à Perrin. Je ne sais si vous comprendrez notre plus intime satisfaction en ayant la preuve d'une attitude aussi chic et aussi élégante que la vôtre. Je vous ai posé beaucoup de questions et je ne m'en excuse pas car je sais que vous avez compris que c'était uniquement afin de défendre la position de l'U.N.A.C. J'ai d'autant plus de plaisir, maintenant, à vous adresser des félicitations dont, certes, vous n'avez pas besoin mais qui, je l'espère, vous apporteront une

Conseils pratiques au sujet de la Carte

Avez-vous fait votre demande pour obtenir votre carte du combattant ?

Non !... Alors, qu'attendez-vous ? Si vous ne pouvez vous procurer la formule nécessaire, écrivez-nous en joignant une enveloppe timbrée. Nous vous l'adresserons.

Vous remplirez très scrupuleusement ladite formule en répondant à tous les chapitres qui vous concernent.

Vous y joindrez :

- a) Dans tous les cas : 1 copie, certifiée conforme, — par le commissaire de police de votre quartier, à Paris, par le maire en province, — de votre fiche de démobilisation; 1 bulletin de naissance sur papier libre, — que la mairie de votre lieu de naissance vous enverra sur demande accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse; 1 photo d'identité 4 cm x 3 cm;
- b) S'il y a lieu : 1 copie, certifiée conforme, — par le commissaire ou le maire, — des at-

testations d'origine de blessures de guerre;

1 copie, certifiée conforme, — par le commissaire ou le maire, — des citations que vous avez pu obtenir;

Toutes pièces justificatives prouvant vos tentatives d'évasion;

1 notice mentionnant un motif de priorité d'examen de la demande : « blessé de guerre », « grand invalide », « évadé », « âgé de plus de 50 ans », « candidat à la rééducation professionnelle », notice à épingle en tête du dossier.

Adressez le tout à l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre situé au chef-lieu de votre département.

Pour les camarades habitant Paris et le département de la Seine, nous nous chargeons, s'ils le désirent, de la transmission du dossier.

Quant à ceux qui ont déjà fait le nécessaire, qu'ils veuillent bien prendre note de ce qui suit :

L'Office National des A.C. et V.G. rappelle que les candidats ayant déjà

fait leur demande n'ont pas à la renouveler et que l'instruction des dossiers suit son cours normal.

Toutefois, ces camarades sont invités à compléter leur dossier par l'envoi de leur photo d'identité. Cette photo doit comporter au dos le nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance du candidat.

Ceci concerne, évidemment, les camarades qui ont adressé leur demande directement à l'Office du ressort de leur résidence.

Mais, attention ! les candidats qui se sont adressés à nous pour la constitution et la remise de leur dossier à l'Office sont priés d'adresser leur photo à nos services et non à l'Office. C'est nous-mêmes qui en assurerons la transmission pour complément du dossier.

Alors, n'est-ce pas, pas de fausse manœuvre. Ceux qui ont adressé leur demande directement à l'Office de leur département envoient la photo à l'Office; ceux qui nous ont adressé leur demande envoient leur photo à nos services, sans oublier de mentionner au dos tous les renseignements demandés.

... ET ECHOS

Pour les P.G. écrivains

Un de nos camarades du XVII B veut bien nous suggérer d'instaurer dans ces colonnes « une petite chronique bibliographique où seraient mentionnés, analysés, appréciés, les ouvrages qui ont pu paraître jusqu'à ce jour sur la captivité ».

« Cette chronique intéresserait, j'en suis sûr, affirme notre correspondant, un grand nombre d'anciens P.G. qui achèteraient volontiers des livres traitant de leur ancienne vie, mais qui, ou ne les connaissent pas du tout, ou n'en connaissent pas tout au moins la valeur littéraire ou documentaire, et, de ce fait, hésitent à en faire l'acquisition. »

C'est bien volontiers que nous rendrons toujours compte des œu-

vres littéraires sur la captivité : nous l'avons d'ailleurs fait chaque fois que des auteurs ou leurs éditeurs nous ont adressé de semblables ouvrages.

Malheureusement, tous ne croient pas devoir le faire et la production, en cette matière, a été trop abondante pour qu'il nous ait été possible de nous procurer tous les livres touchant à la captivité; certains, au surplus, ont été publiés par les auteurs eux-mêmes ou par des associations qui n'ont pas pu leur assurer une diffusion suffisante pour qu'ils soient parvenus jusqu'à nous.

Nous demandons donc à tous ceux de nos camarades qui ont publié, publient ou publieront des ouvrages sur la captivité de nous tenir au courant, s'ils ne l'ont déjà fait.

Et, dans un prochain numéro, pour donner satisfaction à notre correspondant, nous insérerons un petit tableau des livres déjà parus sur ce sujet, avec le nom d'éditeur et le prix.

Dans le même ordre d'idées, signalons que les Editions de la Tour du Guet, 2, rue Chaptal, Paris (9^e), ont confié à M. Marcel Diamant-Berger la direction littéraire de leur collection : « Les carnets de route célèbres » et examineront avec intérêt les manuscrits qui leur seront soumis par les anciens combattants et prisonniers de guerre.

D'autre part, rappelons que les P.G. auteurs de livres sur la captivité et désireux de voir leurs œuvres diffusées en Belgique sont conviés à se mettre en rapport avec notre camarade Marcel Van den Borne, Librairie Parchim, 57, rue du Sceptre, Bruxelles-Ixelles (Belgique).

Cette librairie s'est spécialisée dans la vente d'ouvrages ayant trait à la captivité.

A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux
Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière
(Ancien de l'Oflag XVII A - Baraque 2)

Représentants demandés

MAISONS RECOMMANDEES

FISCALITÉ (contributions directes, enregistrement)
RÉDACTION D'ACTES (vente de fonds, sociétés)
TALHOUARN (ex-II B)
19, rue Beaurepaire, Paris (10^e)
NOR 54-92

NICOLAS

ancien du Stalag VC
vous fleurira aux meilleures conditions
chez

MARIE-ANTOINETTE Fleuriste

Marché aux Fleurs de la Madeleine, Paris (8^e)

CARNET DU V B

NAISSANCES

Jean-Loup Candelle a la joie de nous annoncer son arrivée en ce monde, le 23 février 1950, à Béthune, 26, boulevard Poincaré.
Catherine Isabel a la joie de nous annoncer la naissance de son petit frère, Eric, le 14 juillet 1949.
Longue vie et prospérité aux nouveaux petits V B.

DECES

Notre camarade Robert Lavigne, de Foulletourte (Sarthe), à la douleur de nous faire part du décès de son père.
Que notre camarade veuille bien trouver ici l'expression de nos sentiments attristés.

DISTINCTIONS

Nous apprenons avec plaisir :
— que notre camarade Albert Bonnot a reçu la médaille des Evadés;
— que notre camarade Robert Lavigne a reçu la médaille des Evadés avec citation;
— que notre camarade Frédéric Lipps a reçu la Médaille Militaire. Notre camarade était déjà décoré de la Croix de Guerre avec deux palmes.
A tous nous adressons nos sincères félicitations et leur donnons rendez-vous... au « Bouthéon ».

AU COURRIER

Nous recevons, de Casablanca, un amical bonjour d'un certain Ali ben Poupa. Après enquête nous pouvons vous dire qu'en effet, notre sympathique trésorier est en ce moment au Maroc pour voyage d'affaires.
Ernevin Joseph, de Maurupt-le-Montois, adresse à tous ses anciens copains du V B, son amical bonjour.
Notre camarade Casati Albert, de passage à Paris, venant de Nice, envoie toutes ses amitiés aux anciens camarades du V B.
Une lettre de Jeangeorges, Hôtel-Auberge des Vieux-Moulins, à La Bresse (Vosges), nous annonce une prochaine visite du « Grand ». Nous signalons à ses nombreux amis que notre sympathique chef-cuisinier est prêt à les recevoir, dès cette année, dans son hôtel-restaurant. Et qu'il réserve à tous les meilleurs prix et le meilleur accueil.
Des nouvelles de notre ami Walter nous ont été transmises par Bernet. De la Suisse qui fut tellement hospitalière pour nos chers évadés, il envoie à tous les anciens du Stalag son amical souvenir.
Une lettre de Guenègues François, 3, rue Pasteur au Kremlin-Bicêtre (Seine), nous apprend que notre camarade a été victime d'une agression compliquée de vol, ce qui a nécessité un séjour assez prolongé à l'hôpital. A la suite d'un nouvel accident, celui-ci survient dans l'escalier de sa cave, Guenègues est dans l'obligation de garder la chambre. Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement.
Notre camarade Henri Mézière, de Champagne (Sarthe), envoie son amical souvenir à tous, en particulier à Homeyer Georges.
Notre camarade André Poupplier, de Montey-en-Dame (Ardennes), adresse ses sincères salutations et un amical souvenir à Apied (de la part du trompette qui leur cassait les oreilles au Kommando de Trossingen).
Notre camarade Hannedouche, de Surenes, adresse son cordial souvenir à tous les anciens du V B.

FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de St-Mandé
RYSTO Raymond
Ex-No 5305
Memb. de l'Amicale No 543
SALLES A MANGER
CHAMBRES
A COUCHER
STUDIOS
MEUBLES
DE BUREAUX
COMMERCIAUX
TOUT
CE QUI CONCERNE
L'AMEUBLEMENT
Prix spéciaux
aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements
n'hésitez pas
à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

Amical souvenir à tous les camarades de Pouraillet Léon, de Hagetmau (Landes).
Amicale poignée de main de notre camarade Joseph Gaillard, Le Puy (Haute-Loire).
Notre camarade Jean Quichaud, de Lurcy-Lévy (Allier), adresse ses amitiés à tous les camarades.
Notre camarade l'abbé Busteau nous dit le grand plaisir qu'il a à demeurer attaché à notre sympathique Amicale. Il adresse son meilleur souvenir à chacun des membres du Bureau (avec les deux Trésoriers) et à tous les camarades de Villingen et des Kommandos.
Notre camarade Bernard Berkowicz adresse toutes ses amitiés aux anciens du V B.
Notre camarade Lebreton, à Sèvres, adresse son meilleur souvenir aux anciens du V B.
Notre camarade Jean Soret, à Vittefleure (Seine-Inférieure), envoie son bon souvenir aux anciens du V B, particulièrement aux camarades de la Tannerie, à Tuttingen.
Notre camarade Oudin André, à Metz, adresse son bon souvenir à tous les anciens du camp, notamment aux anciens tailleurs.
Notre camarade l'abbé Le Leurch, à Louvres, adresse ses amitiés et meilleur souvenir à tous les camarades.

Amitiés de notre camarade Lavigne, de Foulletourte (Sarthe).
Notre camarade Julien Rogier, de Liart (Ardennes), nous envoie son bonjour et particulièrement à ceux du 20.002 à Tailfingen.
Bon souvenir de notre camarade G. Halley, de Chaumont (Haute-Marne).
Amical souvenir de notre camarade Jean Isabel, de Lille (Nord).
Amitiés des camarades Fritsch Gilbert et Léopold Machavoine.
Notre camarade l'abbé Maurice Brismontier adresse toute sa sympathie aux anciens du V B, en particulier au Trésorier adjoint, de Sigmaringen.

COTISATIONS

Les mandats destinés au recouvrement des cotisations arriérées et de l'année en cours devant être préparés prochainement, nous vous prions, chers camarades, de bien vouloir nous faire parvenir, dès que possible, vos cotisations 1949 et 1950, ceci afin d'éviter des frais postaux importants.

Adresser vos cotisations au siège de l'Amicale, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), C.C.P. Paris 4841-48.

HAUERZ, CURE DE TRAVAIL

(Suite de la page 1)

Mon patron a exigé le « putze » complet et, revêtu d'une tenue ad hoc, j'accomplis cette besogne salissante avec une ardeur quelque peu modérée. Je suis devenu gardien du troupeau et, muni d'une longue baguette, je passe deux bonnes heures de la matinée dans la vaste prairie.

Ne croyez pas que ce rôle de pasteur improvisé soit de tout repos. Certes non. Il faut à chaque instant modérer l'ardeur belliqueuse de ces animaux que l'herbe tendre et l'air vivifiant du matin rendent plus difficile à dompter.

Mon travail de la journée ne se bornera pas là. Mon patron a des tâches plus importantes. La cueillette des « Kartoffeln », l'abatage des arbres, le chargement du fourrage, le nettoyage des alentours du troupeau, l'épandage du purin dans ses vastes prairies.

Il a bien choisi le moment pour cette dernière opération : nous sommes en plein mois de novembre et le thermomètre accuse bien un dizaine de degrés au-dessous de zéro. C'est à peine si mes épaules peuvent supporter le poids de ces pesants tuyaux de fonte qui, une fois raccordés, vont s'étendre sur une distance de plus d'un kilomètre.

Le bouquet, le voici : à l'extrémité se trouve une lance munie d'un éventail qui va disperser le liquide. Voyez d'ici la tête du bonhomme tenant dans ses mains le tuyau glacé et recevant en plein visage le précieux liquide dirigé vers celui-ci par une inopportune brise. Après une pareille corvée un nettoyage complet s'impose et, certes, mon patron est tout à fait de cet avis.

Repas dans le Stube
La famille est là, au complet : le père, la mère, trois fils : un de 18 ans, l'autre de 16 ans, le dernier de 13 ans, puis quatre filles de 17, 15, 8 et 6 ans.

Toute cette magnifique progéniture contemple avec avidité la souprière fumante.
Tout ne va pas se borner là car, chose incroyable, c'est avec sa seule cuillère que chacun des convives va puiser à tour de rôle dans le récipient.
On m'a relégué au fond de la salle : de ma petite table, j'admire cette scène toute nouvelle pour moi. Vraiment je n'en crois pas mes yeux et pourtant il faut se rendre à cette réalité pour le moins surprenante.
Pour le café au lait du matin, il en est de même. Est-ce donc la mode du pays ? Je serais presque tenu de le croire.

« En tout cas, voilà des gens qui ne craignent pas trop les maladies contagieuses », me dis-je en moi-même.

Le dîner a été expédié en dix minutes, je connais ça : c'est bien la méthode boche. Le travail va reprendre. Filer ? où ? Mais dans les waters, tout simplement, ce sera toujours un quart d'heure de gagné.

Chaque corvée vient à son heure ; aujourd'hui c'est celle des

Kartoffeln. Il pleut à verse et nous sommes là à chercher les précieux tubercules au milieu de la boue noirâtre, dans un champ situé à 800 mètres de la ferme.

Ce jour-là, il était écrit que le destin ne me favoriserait pas. A peine je viens de pénétrer dans la vaste écurie, pour le nettoyage du soir, que je glisse et tombe directement dans la fosse à purin, heureusement à demi pleine.

Comme on le pense je goûte fort peu la chose.

Résultat : belle réprimande du patron et lessive forcée pour mon beau pantalon kaki tout flambant neuf.

Corvée au bois

Ce matin-là, il fait un froid qui traverse l'épiderme comme le feraient des milliers d'épingles. Malgré la température rigoureuse, mon patron a décidé de se rendre au bois pour scier des sapins au ras du sol.

LISTE DES MAISONS AYANT OFFERT DES LOTS POUR NOTRE TOMBOLA

Biscottes JOLIVET, Paris;
Le ROUGEMONT, café, Paris;
BRENOT, poissonnier, Paris;
JIF WATERMAN, Paris;
ALBARET, café, Paris;
BYRRH;
ROYER, café, Paris;
REYNOLDS, Paris;
Les Biscuits GONDOLO;
SARAFIAN, tissus, Paris;
AUSTRUY, café, Paris;
Le CAMPEONES, café, Paris;
Ets STYLOMINE;
Produits d'entretien NOYAMA;
Cirage ABELLE;
BONAL;
BOURJOIS;
CADORGIN;
KNAEBEL Julien, Paris;
LEFEVRE, Epinay-sur-Seine;
R. GRANTE, Epinay-sur-Seine;
Ets LA TETE NOIRE, Saint-Denis;
JEAN PIERRE, chemisier, Paris;
LASEQUE;
DUBONNET;
VILLEMORIN & ANDRIEUX;
FABRICANTS DE CHAUSSURES
AMOS & Cie (Vosges);
ARVIELER (Dordogne);
BEQUERIE (Basses-Pyrénées);
BOUTHERS (Pas-de-Calais);
GAILLEAUD-RAINGUY (Maine-et-Loire);
GATHENET (Saône-et-Loire);
COUDRAIN-BENETEAN (Maine-et-Loire);
DELBOS-MABILLE (Gironde);
DENIS (Haute-Vienne);
FROUCHT, Paris;
POIREL (Meurthe-et-Moselle);
RABER (Meurthe-et-Moselle);
RAUD & Cie (Gironde);
REPUSSARD & CHUPIN (Maine-et-Loire);
S.O.P.E.P. (Dordogne).

MAISONS RECOMMANDEES

Robert GRUNEWALD, Tailleur sur mesures et à façon, 4, rue Alexandre-Dumas, Paris (11^e).
FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

LE COIN DE SCHRAMBERG

Notre réunion du 5 février

A la suite de l'appel lancé dans le numéro du Captif de la Forêt Noire, beaucoup de camarades ont répondu par leur présence ou par leurs lettres. Que tous trouvent ici l'assurance de mes plus vifs remerciements.

Etaient présents :
Seray; Grouffaz; Rayez; Chevalier; Badariotti; Ledouble; Laurent Marcel; Laurens Frédéric; Ardneau; Texier; Ferouillon et Pierre Camuzet, des Kdos Moser.
Par une gentille carte, notre Président Germain s'excusait de ne pouvoir se joindre à nous, étant en voyage.

Merci à l'abbé Mora; tous vous envoient un amical bonjour et nous serions très heureux de vous voir à notre prochain banquet.

Merci également à Médard, « Le Prof », pour ses bons vœux, à Dumont Bernard, à Meuleman, à Chedotte Pierre, à Marzouk Alfred pour ses gentilles cartes se terminant toujours par « lettre suit » sans que je ne vois jamais rien venir.

Un merci spécial à Fernand Lefort, qui a quitté Schramberg en 1943 pour réussir son évasion et qui, depuis, n'a jamais oublié de donner de ses nouvelles plusieurs fois dans l'année; vivent les gars de la Gironde; quand viendras-tu faire un tour dans la capitale ?

Campct, ta carte m'a fait un immense plaisir.

Henri Chapon, je transmets tes vœux et ton amical bonjour à tous les anciens du Kdc, ainsi qu'à notre ami Langevin, de l'Amicale, et je t'adresse les vœux de tous, et les miens en particulier, pour un prompt rétablissement de Mme Chapon, qui, nous l'espérons, pourra très bientôt reprendre sa vie de famille.

De Gilbert, une gentille lettre. Je voudrais que tous les anciens du Kdo parlent et pensent comme toi.

Notre camarade Guy Bonnin, toujours aussi gentil, assistera seul cette année à notre banquet, car notre ami Guy doit être papa, pour la deuxième fois, dans quelques mois; nos meilleurs vœux à la non moins charmante Mme Bonnin.

Et, pour rester dans la note, notre turbulent « Bébert » Laime nous fait part de la naissance de son fils, Serge, né le 31 décembre 1949; de même Jean Colin nous avise de la naissance de sa deuxième fille, Chantal, née le 8 février 1950.

Aux mamans et aux enfants les meilleurs vœux des Kdos de Schramberg; mais nous aimerions voir les papas pour fêter ces joyeux événements; malheureusement, seule la distance nous sépare du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle.

A tous, un amical bonjour de Lucien Bossset, qui se trouve toujours en Indochine.

Mme Cognies, au nom de son mari, nous envoie une cordiale poignée de mains d'Amérique. Merci à Mme Cognies d'écrire aussi souvent, « une fois par mois ». Tu vois, Alfred, que la distance n'y est pour rien.

Notre camarade Pavrot, de Gervy, par Dôle (Jura), me demande, en son nom, de remercier nos sympathiques clowns Marko et Marki qui, lors du passage du cirque Bouglienne dans la région, ont été très gentils pour lui. Alors, Marko et Marki, merci.

Notre réunion du 5 mars

Nous voici maintenant à notre réunion du 5 mars où, comme au mois de février, nous étions tous présents.

Nous avons fixé la date de notre prochain banquet au samedi 22 avril 1950, à 20 h. 30, dans un restaurant à la Porte d'Issy-les-Moulineaux.

Le prix : 1.200 fr. (tout compris : apéritif, vin, café, liqueurs) et nous danserons jusqu'à l'aube.

Vous aurez le détail du menu sur la convocation; il sera joint à cette dernière un bulletin d'adhésion de l'Amicale du Stalag V B, car beaucoup me demandent d'adhérer à notre Amicale. Vous pourrez adresser, en même temps, la somme de 200 fr. ou plus, si votre situation vous le permet.

Je tiens à remercier ici, au nom des Kdos de Schramberg, l'Amicale du Stalag V B pour sa gentillesse vis-à-vis de nous; car 80 anciens P.G. de notre Kdo reçoivent régulièrement et gratuitement le Captif de la Forêt Noire, depuis plus d'un an.

Venez nombreux à l'apéritif, au « Thermomètre », le jeudi 20 avril 1950, à 19 heures, afin de fêter le 5^e anniversaire de notre libération à Schramberg par la 1^{re} Armée française.

Pour les Kdos de Schramberg :
Roger Hadjadj.

Bleu des Mers du Sud
c'est une nouvelle ENCRE
Waterman
CRÉATION Jif
Le Gérant : PIFFAULT
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

Il y a bien 40 centimètres de neige et cela ne constitue pas, certes, un mince plaisir. Ses deux fils sont là, en instance de départ pour les bataillons SS. On dirait que les éléments s'acharnent contre nous; la neige tombe à gros flocons, achevant de jeter une note de mélancolie sur la triste et rude besogne que nous sommes en train d'accomplir.

Les vers de J. du Beliaj me reviennent à la mémoire :

Quand reverrai-je, hélas ! de mon [petit village]
Fumer la cheminée, et en quelle [saison]
Reverrai-je le clos de ma pauvre [maison ?]

En instance de départ

C'est du fils aîné de mon patron que je veux parler : l'heure du départ approche et va bientôt sonner. J'ai surpris, dans le courant de l'après-midi, le futur soldat conversant avec sa mère dans le petit verger situé derrière la maison d'habitation.

Elle paraissait soucieuse et c'est les larmes aux yeux qu'elle se pencha sur son fils pour l'étreindre avec une sollicitude toute maternelle. Lui paraissait ému et était tout pâle. Vision de toujours. Combien de cœurs maternels battirent pareillement dans tous les pays à l'annonce du dernier cataclysme mondial.

Le coup du Belge

Pas très reluisant; voici en deux mots de quoi il s'agit : chaque soir, avant de me rendre à la laiterie, j'avais pris l'habitude de puiser avec mon quart dans le bidon de lait pour m'octroyer une bonne lampée de ce réconfortant liquide.

Le Belge m'avait-il vu ? Il est fort probable que oui. Il s'empres- sa de me dénoncer à la patronne qui, surveillant mon manège, me surprit en flagrant délit. Je vous fais grâce de la série de jurons qui sortit de sa bouche.

L'affaire n'eut heureusement pas de suites sérieuses.

Joli, n'est-ce pas, le coup du Belge. Un collaborateur, c'est certain.

J'ai fait des démarches auprès de l'homme de confiance pour aller en fabrique. Ce rude travail en plein hiver ne me convient plus. L'attente est longue et ce ne sera qu'aux environs du 23 janvier que je serai fixé.

En réalité, il s'agissait de mon transfert en direction de la fromagerie de Waldberg. Le lieu de ma destination étant tenu secret, ce ne sera que lorsque je serai sur le point de quitter le Kommando d'Hauerz, — départ mémorable en traineau, — que j'aurai une petite idée sur le nouveau travail que je vais avoir à accomplir.

J'ai retenu le dernier mot de ma patronne Frau Shiedel :

« Tant que vous resterez en Allemagne, vous serez obligé de travailler; une fois rentré en France, vous aurez la liberté de faire ce que vous voudrez. »

Ainsi finit ma cure de travail à la date du 23 janvier. C'était là mon huitième Kommando.